



Le

# Phare



Sainte-Anne-de-Sorel

Bulletin municipal

VOL. 26 • N° 01 • PRINTEMPS 2016

*Vive le  
printemps!*

Mot du maire	2
À mettre à votre agenda	3
Le conseil vous informe	3-5
Service animalier	5
Offres d'emplois	6
Urbanisme et collectes	7-8
Avis public	8
Environnement	9
Penser et agir aînés MADA	10
Service de transport	11
Loisirs	11-12
Fêtes et activités	13
Divers informations	14
Calendrier des collectes	16





**M. MICHEL PÉLOQUIN**  
Maire

## 40 ans de service de Renald Latraverse

Le 5 avril dernier, Renald Latraverse a complété quarante années de loyaux services pour la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel. Au nom de tous les citoyens de la municipalité, je remercie Renald pour son dévouement constant pour le bien-être de nos citoyens au cours de ces quarante années.

## Service Taxibus à Sainte-Anne-de-Sorel

Lors de l'assemblée du 4 avril dernier, le conseil municipal a accepté un protocole d'entente entre la municipalité et le C.I.T. Sorel-Varennes pour la mise en place du service Taxibus à Sainte-Anne-de-Sorel. Le service commencera le 8 mai prochain. Les membres du conseil sont convaincus qu'un tel service de transport en commun est de nos jours essentiel. Entre autres, ce service devrait être particulièrement apprécié par nos citoyens plus âgés qui voudraient continuer à demeurer dans notre municipalité sans avoir l'obligation de détenir une automobile. Nous pensons aussi à nos enfants qui étudient au CEGEP de Sorel-Tracy, et dont les parents ne bénéficient pas des disponibilités nécessaires pour leur assurer le transport.



## Convention collective

Le 8 février dernier, la municipalité et le syndicat représentant ses employés ont convenu d'une nouvelle convention collective d'une durée de 5 ans. Principalement, la nouvelle convention prévoit des augmentations de salaire de 1.5% pour les deux premières années et de 2% par année pour les trois années subséquentes. Il faut noter qu'afin de réduire les écarts de salaire entre les jeunes salariés et ceux ayant atteint le sommet de l'échelle salariale, ces derniers ont accepté un gel de leurs échelons salariaux assortis d'un montant forfaitaire annuel.

## Deux nouveaux projets supportés par le pacte rural

Un premier projet sera mis en place dans les prochaines semaines dans le bas de Sainte-Anne-de-Sorel. Il s'agit d'un parc de jeux pour les enfants. N'ayant pas réussi à trouver un endroit propice, soit en se portant acquéreur ou en louant un terrain, la municipalité et la Société d'Aménagement de la Baie Lavallière ont convenu d'une entente qui permettra d'installer gratuitement des jeux sur le terrain où est situé la Maison du marais. Il faut noter que les jeux demeureront la propriété de la municipalité. Cette entente permettra aux jeunes familles de ce secteur de profiter d'un parc de récréation à une distance convenable. Le deuxième projet consiste à la mise en place d'un bloc sanitaire au parc Henri-Letendre, au quai de Sainte-Anne-de-Sorel. Ce parc est de plus en plus fréquenté. Ces deux projets bénéficieront d'une subvention de 52 398,45 \$ provenant du pacte rural.

## Mise à jour concernant la réfection du chemin du Chenal-du-Moine

Les travaux pour la réfection du chemin du Chenal-du-Moine sur une distance de 5 kilomètres doivent débuter en juin avec la première phase. Celle-ci consistera au remplacement de tous les ponceaux situés à l'intérieur de



la section. La durée de cette première phase est estimée à environ 3 semaines. Par la suite, une 2<sup>e</sup> phase de travaux doit avoir lieu en septembre pour le remplacement de la chaussée, cette phase est estimée à 5 semaines.

## Suivi concernant la nouvelle carte des zones inondables

Le 25 février dernier, accompagné du conseiller, M. Patrick Lamothe, du directeur général de la municipalité, M. Maxime Dauplaise et de M. Mario Dion, directeur de l'aménagement à la MRC de Pierre-De Saurel, j'ai rencontré à Québec la direction régionale de la Montérégie du Ministère de Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et le directeur de cabinet adjoint du MDDELCC. Nous avons fait valoir que la situation de notre municipalité était particulière de par sa géographie et son histoire, et qu'en conséquence, nous devrions obtenir une dérogation à la politique de Protection des rives, du littoral et des plaines inondables. Il a été convenu que la municipalité déposera un mémoire à la fin de l'été démontrant le bien-fondé de notre requête. Cette rencontre faisait suite à plusieurs autres tenues avec des représentants du MDDELCC depuis la publication de la nouvelle carte des zones inondables de notre municipalité à la fin de 2013.

## Signature d'une nouvelle entente avec le refuge animalier Pierre-De Saurel

La municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a convenu récemment d'un nouvel accord avec le refuge animalier Pierre-De Saurel. Avec cette nouvelle entente, les chats seront dorénavant acceptés au refuge.



Au nom des membres du conseil et du personnel de la municipalité, je souhaite à tous nos concitoyens un excellent été 2016.

*Michel Péloquin*  
Maire



**L'ÉQUIPE**  
*Le Phare*

### Bulletin municipal d'information

Publié : 3 fois par année  
Distribution : Postes Canada  
Tirage : 1 450 exemplaires

### Collaboration :

M. Maxime Dauplaise  
Mme Chantal Laferrrière  
Mme Diane Leduc  
M. Roger Soulières  
Mme Michèle Bérubé

### Gestion de l'information, infographie et impression :

Les Publications Municipales  
Sans frais: 1 877 553-1955



## À METTRE À VOTRE AGENDA

### CALENDRIER 2016 DES SÉANCES DU CONSEIL

Les séances ordinaires de l'année 2016 auront lieu les lundis suivants, à 19 h 30, à la salle du Conseil municipal au 1685, chemin du Chenal-du-Moine à Sainte-Anne-de-Sorel :

- Lundi 2 mai
- Lundi 6 juin
- Lundi 4 juillet
- Lundi 29 août
- Lundi 12 septembre
- Lundi 3 octobre
- Lundi 7 novembre
- Lundi 5 décembre



### FÉLICITATIONS 40 ans de service



#### Monsieur Renald Latraverse

Les membres du Conseil tiennent à souligner les 40 ans de loyaux services de M. Renald Latraverse qui est chef d'équipe aux travaux publics, et à l'emploi de la municipalité depuis le 5 avril 1976.

### MERCI !

Le conseil remercie bien sincèrement l'excellent travail de Mme Alix Bergeron qui a été présidente et co-fondatrice du Comité loisirs de la municipalité.



Nous soulignons son dévouement, son esprit créatif et l'innovation qu'elle a apportés aux différentes activités. Son apport au comité loisirs fut grandement apprécié de tous !

**Merci Alix !**

### HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Les heures régulières d'ouverture du bureau sont de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

#### Pour la période estivale soit du 24 mai au 7 octobre 2016

Le bureau sera ouvert

lundi au jeudi : 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

vendredi : 8 h 15 à 11 h 45

*NOTE : le bureau municipal est ouvert tout l'été sans interruption.*

#### Le bureau municipal sera fermé lors des prochains congés fériés suivants :

- **Lundi 23 mai 2016**  
*Journée nationale des patriotes*
- **Vendredi 24 juin 2016**  
*Fête de la Saint-Jean*
- **Vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2016**  
*Fête du Canada*
- **Lundi 5 septembre 2016**  
*Fête du Travail*

### ÉCHEANCE DES TAXES

- 27 juin 2016
- 23 septembre 2016



## LE CONSEIL VOUS INFORME

### DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Dans le but d'assurer la conservation du phare situé à la pointe *est* de l'Île du Moine, phare qui représente un emblème touristique important pour notre municipalité ainsi que pour toute la région, une demande est adressée au ministère Pêches et Océans Canada pour qu'il procède à un entretien régulier.

Le conseil refuse pour le moment de considérer la vente d'une parcelle de terrain dans le secteur du 814 chemin du Chenal-du-Moine, tant et aussi longtemps que le processus de remembrement des terres appartenant à la municipalité ne sera pas complété.

La municipalité renouvelle son adhésion à l'Organisme du Bassin Versant (OBV) Yamaska au coût de 50 \$. Cet organisme a pour but de créer des liens favorisant la réalisation d'actions bénéfiques pour la rivière Yamaska.

Nous appuyons la demande de la ville de Sorel-Tracy pour la réalisation d'une étude de préféabilité visant la construction d'un pont reliant les rives *nord* et *sud* du fleuve Saint-Laurent.

L'Office municipal d'Habitation de Sainte-Anne-de-Sorel dépose ses prévisions budgétaires au conseil pour adoption, lesquelles établissent notre quote-part annuelle 2016 à 3 717 \$.

Une résolution autorisant un budget maximal de 2 000 \$ pour l'organisation de la Fête des Neiges 2016 est adoptée.

Une demande de financement de l'ordre de 4 770 \$ pour offrir des ateliers de cuisine à l'école primaire par les « Ateliers *Je suis capable* » est refusée.

Le conseil refuse l'invitation d'adhérer à la Fédération canadienne des municipalités considérant que nous sommes déjà

représentés au niveau provincial en étant membre de l'Union des Municipalités du Québec (UMQ).

La municipalité appuie l'organisme « Mission Persévérance Montérégie Est » dans ses démarches pour contrer le décrochage scolaire et valoriser l'éducation comme un véritable levier de développement pour les communautés.

Suite aux travaux réalisés pour un raccordement d'eau et d'égout face à la rue Alfred-Caisse, le conseil municipal refuse de payer un coût excédentaire au montant fixé dans la soumission déposée par l'entrepreneur Danis Construction.

La municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel appuie le « Groupe de ressources techniques en habitation » de la région de Sorel-Tracy dans sa demande auprès du gouvernement du Québec de maintenir le programme AccèsLogis Québec qui finance des logements communautaires



adaptés aux besoins et aux réalités de l'ensemble du territoire québécois.

Considérant le dépôt du projet de loi n° 83 à l'Assemblée nationale du Québec, le conseil municipal exprime son désaccord au gouvernement sur le contenu de son projet de loi de constituer un office **régional** d'habitation sur le territoire de toute MRC qu'il désigne, faisant en sorte que ce nouvel office succède aux offices municipaux existants dans chaque municipalité. Les offices municipaux **locaux**, qui mettent beaucoup d'énergie à développer des services adaptés à leur milieu, désirent maintenir leur sentiment d'appartenance et préféreraient que le gouvernement analyse de diminuer les procédures de reddition de comptes exigées aux OMH plutôt que d'en centraliser la gestion.

Le conseil renouvelle le mandat des membres du comité consultatif d'urbanisme qui ont exprimé leur désir de poursuivre leur implication au sein du comité pour la prochaine année. Les citoyens membres du CCU sont: messieurs Yvon Descheneaux, Normand Desrosiers, Simon Latraverse, Yves Mandeville et Raphaël Lemay, ainsi que les conseillers municipaux Diane Leduc et Roger Soulières.

Une demande d'implantation d'un bâtiment agricole et d'une serre sur l'Île du Moine sera analysée de nouveau par le conseil lorsque le propriétaire aura déposé les documents exigés par le règlement n° 445-2010 relatif au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

La municipalité accepte l'offre de financement de la Financière Banque Nationale Inc. pour son emprunt de 389 000 \$ effectué en vertu du règlement n° 493-2015 concernant les travaux de prolongement de la rue Marie-Didace. Ce billet est émis pour cinq ans au coût réel de 2,77888 % par année. Un solde en capital de 310 600 \$ sera à renouveler en 2021.

Considérant que la municipalité doit réviser la division de son territoire en districts électoraux à tous les quatre ans, et que sa division actuelle respecte toujours les exigences de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités; il est décidé de demander à la Commission de la représentation électorale la reconduction de la division de notre territoire pour la prochaine élection générale.

Le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer une entente avec

l'Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel pour la gestion de la pêche blanche sur le territoire de la municipalité. Ladite entente a préalablement été vérifiée par notre aviseur légal afin que des règles de qualité et de sécurité soient suivies.

Transports Québec versera une subvention de 5 000 \$ pour une étude géotechnique au coût 10 646,24 \$ pour les travaux relatifs à la réfection du chemin du Chenal-du-Moine, et plus particulièrement en ce qui concerne la problématique d'affaissement d'une partie de la route à hauteur du numéro civique 2868.

Il est résolu de confier un mandat à monsieur Luc Brouillette, ingénieur, au montant de 1 865 \$ pour la réalisation d'une étude préliminaire de desserte en aqueduc et égout pour la portion privée de la rue Paul située du côté *sud* du chemin du Chenal-du-Moine.

Une nouvelle boîte en fibre de verre pour le véhicule F-250 est achetée chez Location Kiroule Inc. au coût de 4 400 \$ plus taxes.

Le conseil municipal accepte de faire un don de 100 \$ au Club de patinage artistique Sorel-Tracy.

La signature de la convention collective des salariés syndiqués de la municipalité a eu lieu le 8 février dernier. Ladite convention d'une durée de cinq ans accorde des augmentations salariales de 1,5% par année pour 2016 et 2017 et de 2 % pour 2017, 2019 et 2020.

Lors d'une séance spéciale tenue le 22 février 2016, le conseil a adopté deux projets à être présentés à la MRC dans le cadre du pacte rural pour l'obtention d'une enveloppe budgétaire disponible de 52 000 \$. Un projet de construction d'un parc pour enfants sur le terrain de la Maison du marais au coût total de 47 870 \$, ainsi qu'un projet de construction d'une toilette publique au stationnement du quai de Sainte-Anne de l'ordre de 25 850 \$ ont été adoptés.

Au mois de mars de chaque année, le conseil prend connaissance de la liste des arrérages de taxes et il habilite la MRC Pierre-De Saurel à procéder au mois de juin suivant à la vente pour taxes des immeubles dont les taxes demeurent impayées.

Le conseil renouvelle le bail de location d'un espace pour l'installation d'une cantine sur le terrain de la municipalité voisin de la mairie, du 21 mai au 10 octobre 2016 au coût mensuel de 150 \$, plus l'électricité consommée.

Le maire, le directeur général et le conseiller Patrick Lamothe assisteront au congrès de l'Union des municipalités du Québec qui se tiendra les 12, 13 et 14 mai prochain à Québec. La conseillère Diane Leduc assistera au congrès de la Fédération québécoise des municipalités en septembre 2016 à Québec.

La municipalité octroie le contrat de remplacement de neuf ponceaux du chemin du Chenal-du-Moine au plus bas soumissionnaire conforme, Danis Construction Inc., au montant de 185 759,47 \$. Le mandat de surveillance de ces travaux est confié à l'ingénieur Luc Brouillette au coût de 11 800 \$ plus taxes.

Considérant le succès obtenu, il est décidé de poursuivre l'offre des terrains de jeux dans notre municipalité pour la prochaine saison estivale. Madame Jade Péloquin agira à titre de coordonnatrice.

Considérant la demande répétée d'implantation d'un service de transport collectif sur le territoire de la municipalité, le conseil décide d'adhérer à un projet pilote avec « Taxibus » d'une durée d'un an afin de connaître les besoins réels des résidents de Sainte-Anne-de-Sorel. Suite à l'expérience et à la satisfaction des usagers pour une année complète, le conseil réévaluera le coût relié au maintien d'un tel service de transport.

Afin d'encourager l'activité physique et le dépassement de soi, un don de 50 \$ est versé à l'école secondaire Bernard-Gariépy pour les élèves qui participeront au Grand Défi Pierre Lavoie.

Le conseil est d'accord à former un comité consultatif agricole visant à favoriser la discussion et l'harmonie entre les propriétaires d'unités résidentielles et les agriculteurs de notre municipalité. Ledit comité pourra, entre autres, faire des recommandations concernant l'application de la réglementation municipale concernant les fossés, les cours d'eau, l'environnement.

Une demande de modification du règlement régional pour que les enfants puissent jouer dans certaines rues municipales est transférée à la Sûreté du Québec afin d'obtenir leurs suggestions dans ce dossier de sécurité publique.

La municipalité autorise la tenue d'une course à pied sur le territoire de Sainte-Anne-de-Sorel le 17 avril 2016. Cette activité de la « Course de l'Espoir » est organisée au profit de l'Association pulmonaire du Québec.

Suite à l'ouverture de cinq soumissions, un contrat de nettoyage et d'inspection



par caméra de conduites d'égout sanitaire et d'égout pluvial d'une distance d'environ 2 kilomètres sur le chemin du Chenal-du-Moine est attribué à la firme Deslandes Fortin, au montant de 19 396,28 \$ (taxes incluses).

Tel que prévu au budget 2016, il est décidé d'installer un nouveau panneau de contrôle pour la station de pompage n° 4 par la firme Gimatch Electric Inc. au coût de 8 461 \$ plus taxes.

Pour donner suite à une recommandation du service des incendies d'installer des gicleurs à son habitation collective, le propriétaire d'Aqua-Sécurité Inc. demande de modifier, à ses frais, une entrée d'eau de 4 pouces par une de plus grande dimension. La modification à la conduite d'eau devra s'effectuer par la firme Danis Construction au montant de 8 550 \$ et ce, aux frais du promoteur.

La municipalité renouvelle pour 2016 son entente de services avec le Centre Animalier Pierre-De Saurel au coût de base annuel de 0,50¢ par citoyen, plus les frais de récupération des animaux errants ou morts sur notre territoire.

**Le conseil municipal décide de mettre en vente trois terrains lui appartenant sur la rue Marie-Didace selon une vente publique par soumissions cachetées. Le prix de base sera de 38 000 \$ par terrain et la vente sera adjugée au plus offrant.**

Une demande de dérogation mineure afin de réduire la marge de recul avant de 0,21 mètre pour la propriété du 24 rue Joli-Bourg est acceptée considérant que les travaux de construction avaient été effectués de bonne foi et que cette dérogation occasionne un préjudice sérieux à la propriété.

Un budget de 275 \$ est alloué au comité des loisirs pour l'organisation d'une activité le 22 mai prochain lors de la journée « portes ouvertes » au Sentier du marais.

Une demande de contribution financière de 800 \$ est refusée à la Société d'aménagement de la baie Lavallière pour défrayer l'impression du « *parcours autoguidé des sentiers* » du site d'interprétation de la Maison du marais.

La municipalité autorise l'organisme « Zip du lac St-Pierre » à la tenue d'une **activité gratuite d'initiation à la pêche pour les jeunes qui se déroulera le 3 juin prochain** sur l'emplacement du terrain municipal voisin de la mairie.

Un montant de 300 \$ est accordé à l'Association des Chasseurs et Pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel pour la tenue de leur **tournoi de pêche familial annuel de la « relève » qui se tiendra dimanche le 19 juin 2016 au quai fédéral.**

Suite à une rencontre au bureau du sous-ministre de l'environnement (MDDELCC), le maire demande au conseil l'autorisation de faire préparer une offre de services détaillée pour la préparation d'un mémoire à être déposé pour tenter d'obtenir une dérogation à la zone inondable de récurrence 0-2 ans, zone démontrée à la cartographie Lidar. Ce travail serait effectué par une étudiante de deuxième cycle du département de géographie de l'Université de Montréal, sous la supervision de la professeure adjointe, madame Julie Talbot du centre de la science de la biodiversité, et de monsieur Rodolphe De Koninck, professeur titulaire au département de géographie et auteur du livre « Les Cent-Îles du lac Saint-Pierre » publié en 1970.

Ce mémoire permettrait de démontrer le caractère unique du territoire de Sainte-Anne-de-Sorel en ce qui concerne la façon de construire et de vivre dans un milieu reconnu historiquement par ses inondations.

**Dans le but de protéger les droits acquis des bâtiments construits en zone inondable, le conseil municipal entame la procédure pour modifier son règlement de zonage municipal n° 436-2009 afin que ces propriétés situées dans la zone inondable (récurrence 0-2 ans et 2-20 ans) puissent conserver leur droit acquis pour reconstruire, sur une période déterminée, advenant une destruction de leur bâtiment pour cause fortuite (incendie, tornade, etc.).**

Les rampes d'accès et les quais du bassin au parc Constant-Plante seront améliorés suite à la soumission déposée par l'entreprise Soudure PMT au coût de 4 958,40 \$ plus taxes.

Suite à une demande de changement de zonage déposée par le promoteur du Domaine Boréal, le conseil débute la procédure par le dépôt d'un premier projet de règlement à être soumis à une assemblée de consultation publique. Le changement de zonage touche la propriété appelée auparavant « Aéroparc des Îles » et modifierait les usages permis sur ce terrain de 21 hectares.

Un avis de motion est donné afin de présenter un règlement pour encadrer le patrimoine bâti de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel par l'adoption d'un Plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.). Les propriétaires des bâtiments désignés devront rénover selon des critères précis afin de conserver le caractère patrimonial à l'extérieur.



### CENTRE ANIMALIER PIERRE-DE SAUREL

Les citoyens de Sainte-Anne-de-Sorel peuvent désormais compter sur un véritable refuge animalier offrant plusieurs services à la population.

#### Centre animalier Pierre-De Saurel

1681, route Marie-Victorin, local 109  
Sorel-Tracy

Tél : 450 746-7272

 [centreamanimalier.pierredesaurel@gmail.com](mailto:centreamanimalier.pierredesaurel@gmail.com)

 Centre animalier Pierre-De Saurel

#### Heures d'ouverture du bureau pour adoption de chats ou de chiens:

Mardi au vendredi : 13 h à 17 h  
Samedi : 11 h à 13 h

#### Ligne téléphonique pour signalement :

Lundi au vendredi : 9 h à 17 h  
Samedi : 9 h à 13 h

#### En dehors des heures du centre animalier

SVP téléphoner au : 450 746-9683

Contrôle canin de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel





Sainte-Anne-de-Sorel

## OFFRES D'EMPLOIS

### Emploi étudiant, préposé à l'entretien saisonnier

*(horaire variable de 0 à 40 heures par semaine, selon les besoins)*

La municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel désire recevoir des candidatures pour sa banque d'emploi étudiant pour répondre aux besoins des loisirs et travaux publics.

#### Description sommaire des différentes tâches à accomplir :

Sous l'autorité du directeur général et la supervision du chef d'équipe des travaux publics :

#### L'étudiant effectue :

- la tonte du gazon, le nettoyage des parcs et espaces verts ou toutes autres tâches jugées nécessaires.
- les tâches d'entretien général des plates-bandes ou toutes autres tâches jugées nécessaires.
- un travail de préparation, d'entretien et de surveillance des installations, des parcs et des équipements. Il s'assure également de la sécurité de ceux-ci.

#### Exigences :

- Diplôme d'études secondaires complétées;
- Expérience ou formation pertinente au poste;
- Avoir 16 ans au 1<sup>er</sup> juin;
- Avoir fréquenté à temps plein une institution scolaire reconnue pour la session automne 2015 ou hiver 2016;
- Être inscrit dans une institution scolaire reconnue.

#### Disponibilité :

Printemps : Temps partiel à partir du 8 mai, le samedi ou le dimanche

toute la journée; être disponible pour une rencontre préparatoire en mai avant le début de la saison.

Été : Temps plein du 25 mai jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre;

Hiver : Temps partiel durant la période des fêtes et durant la semaine de relâche.

- Horaire variable à temps complet (jour, soir et fin de semaine);
- Maîtrise du français parlé;
- Capacité physique pour accomplir le travail;
- Compétences-clés : être orienté vers le client, faire preuve d'autonomie, savoir communiquer, dynamisme, leadership et sens des responsabilités.

Inscrire le titre de l'emploi lors de l'envoi du CV : **Emploi étudiant préposé à l'entretien saisonnier.**

### Salarié surnuméraire et temporaire, préposé à l'entretien saisonnier

*(horaire variable de 0 à 40 heures par semaine, selon les besoins)*

La municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel désire recevoir des candidatures pour sa banque de personnel surnuméraire pour répondre aux besoins des travaux publics.

La personne recherchée devra être disponible, selon les besoins du département, pour remplacer les employés réguliers absents ou pourvoir aux surcroûts de travail.

#### Description sommaire des différentes tâches à accomplir :

Sous l'autorité du directeur général et la supervision du chef d'équipe des travaux publics :

#### L'employé surnuméraire et temporaire effectue :

- l'entretien de la glace, l'entretien général des lieux, la surveillance, la vérification des équipements, etc.;
- différentes tâches dans les secteurs d'activités suivants : réseaux

d'aqueduc et d'égouts, bâtiments, voirie, aménagements paysagers, parcs et terrains de jeux.

#### Exigences :

- Permis de conduire classe 3, valide (remplacement aux travaux publics);
- Diplôme d'études secondaires et formation pertinente;
- Formation en santé sécurité (un atout);
- Démontrer un grand sens des responsabilités;
- Faire preuve d'autonomie, de courtoisie, d'entregent et d'initiative;
- Avoir des habiletés et de la dextérité pour les travaux manuels;
- Être disponible pour répondre aux besoins des services de jour, de soir et de fin de semaine.

#### Conditions salariales

Selon la convention collective en vigueur.

Inscrire le titre de l'emploi lors de l'envoi du CV : **Salarié surnuméraire et temporaire, préposé à l'entretien saisonnier.**

#### Faire parvenir le curriculum vitæ par courrier électronique à :

**info@sainteannedesorel.ca**

**ou par télécopieur :  
450 742-1118**

**ou par la poste à l'adresse suivante :**

**Municipalité de  
Sainte-Anne-de-Sorel /  
Ressources humaines**

**1685, chemin du Chenal-du-Moine, Sainte-Anne-de-Sorel  
(Québec) J3P 5N3**

*Seuls les candidats retenus seront contactés. Il est à noter que le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.*



# OPÉRATION – QUALITÉ – PRÉVENTION

## INSPECTION DES BORNES D'INCENDIE

**Semaine du  
16 au 20 mai 2016  
de 8 h à 16 h 30**

Comme à chaque année, la municipalité se doit d'effectuer l'inspection de ses bornes d'incendie de l'ensemble de la municipalité.



### Pourquoi?

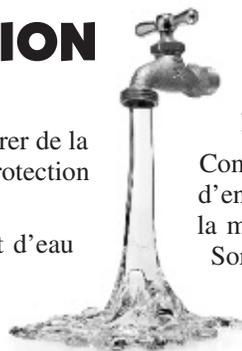
Cette opération permet de s'assurer de la qualité de notre réseau de protection incendie.

Lors de ces inspections, le débit d'eau peut être augmenté momentanément dans le réseau et l'eau souillée est expulsée par les bornes d'incendie.

Ces travaux peuvent causer une baisse temporaire de la pression ou même une fermeture temporaire d'alimentation d'eau potable ainsi qu'une légère coloration de cette dernière. Lors cette période, il est recommandé de vérifier si l'eau est colorée avant de l'utiliser.

### Que faire en cas d'eau rouillée?

La municipalité vous conseille d'ouvrir le robinet d'eau froide et de laisser couler jusqu'à ce que l'eau redevienne incolore.



N'oubliez pas également de vérifier l'eau de toute unité fonctionnant à l'eau avant de l'utiliser.

Comme il s'agit d'une opération d'envergure sur tout le territoire de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, il se peut que votre eau soit rouillée à divers intervalles.

Vous pouvez effectuer le lavage des tissus et de la vaisselle en dehors des heures de nettoyage **soit de 18 h à 7 h 30.**

Également, nous vous recommandons de ne pas utiliser d'eau de javel qui a pour effet de fixer la rouille dans les tissus.

Nous nous excusons des incon vénients causés par cette opération et vous remercions de votre précieuse collaboration.

*Le directeur général,  
Maxime Dauplaise*

Pour tout renseignement : (450) 742-1616

## ARROSAGE DES PELOUSES ET LAVAGE DES VÉHICULES

Veuillez prendre note qu'en vertu de notre règlement municipal n° 471-2012 :

### Arrosage extérieur :

L'arrosage extérieur des pelouses est permis durant la période du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> septembre entre 20 h et 23 h les jours suivants :

- Les jours pairs du calendrier pour les immeubles portant un numéro civique pair;
- Les jours impairs du calendrier pour les immeubles portant un numéro civique impair;
- Nul ne peut utiliser à la fois plus d'un boyau ou plus d'un arrosoir automatique.

### Lavage des véhicules :

Le lavage des véhicules est permis en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique.

## COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS - PRINTEMPS 2016

**DATE DE LA  
PROCHAINE COLLECTE :  
LUNDI 9 MAI 2016**

## MATIÈRES ADMISSIBLES

- Feuilles et résidus verts de jardin.
- Déposez vos sacs de résidus verts à côté de vos bacs la veille lors de ces collectes spéciales.
- Sacs en plastique ou en papier autorisés.

En raison de la problématique de l'agrile du frêne, les branches ne sont pas acceptées ainsi que les branches de conifères.

Pour de plus amples informations au sujet des collectes, communiquez avec le bureau de la MRC de Pierre-de Saurel : 450 743-2703, poste 244.

## COLLECTES SPÉCIALES DE BRANCHES

**LUNDI 20 JUIN 2016  
LUNDI 19 SEPTEMBRE 2016**

Diamètre de moins de 5 cm (2 po) attachées en paquets de moins de 1,5 m (5 pieds) et poids de moins de 25 kg (55 lb.) Veuillez prendre note que les paquets seront déposés à côté des bacs et **non à l'intérieur du bac noir.**

## COLLECTE D'APPAREILS DE RÉFRIGÉRATION ET DE CLIMATISATION

Un service GRATUIT de collecte sur appel d'appareils de réfrigération et de climatisation est offert à tous les citoyens désirant se libérer d'appareils contenant des gaz halocarbure tel que réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, refroidisseurs d'eau et certains types de thermopompes.

Ces types d'appareils ne sont plus ramassés lors des collectes mensuelles des encombrants.

## PERMIS VENTE DE GARAGE

Les ventes de garage sont autorisées 3 fois par année.

Elles sont « gratuites » la fin de semaine de la fête des Patriotes (23 mai 2016) ainsi que la fin de semaine de la fête du Travail (5 septembre 2016) un certificat d'autorisation est tout de même nécessaire.

Une fois par année la vente peut se tenir à la date de votre choix et un certificat d'autorisation est délivré au coût de 15 \$.

Une vente de garage est valide pour trois jours consécutifs.



# SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENTIELLES 2016



Les inspections pour la sécurité des piscines résidentielles reprendront dès juin pour une seconde inspection de vos installations suite à la lettre que vous avez reçue ou encore aux explications reçues chez vous en 2015. Nous vous rappelons que cette campagne de prévention concernant la sécurité des piscines est une volonté du conseil municipal et que ce règlement est applicable à tous les citoyens de la municipalité, et qu'à défaut de se conformer, il peut y avoir un constat d'infraction de 500 \$. Nous vous remercions de votre collaboration, et nous vous rappelons que l'inspectrice est disponible, sur rendez-vous, pour vous aider à vous conformer.

1) Cour latérale

2) Cour arrière

3) 1 m

4) 1,5 m

5) 1 m

6) 1,5 m

7)

8)

maison

terrasse

PISCINE

1-2) Localisation de la piscine, autorisée en cour latérale ou arrière seulement;

3) La terrasse doit être à 1 mètre d'une ligne de lot;

4) Une piscine doit être à 1,5 mètre d'une ligne de lot;

5) Filtreur, thermopompe : tout appareil lié au fonctionnement de la piscine doit être installé à plus d'un mètre de la paroi;

6) La distance entre le bâtiment principal et la piscine est de 1,5 mètre;

7) Accès et porte : la partie ouvrant sur la piscine doit être protégée par une clôture ayant les caractéristiques précisées au point 8) et une porte munie d'un dispositif de sécurité passif du côté intérieur, celle-ci doit se refermer et se verrouiller automatiquement;

8) Enceinte : une enceinte doit :

a) empêcher le passage d'un objet sphérique de 10 centimètres de diamètre;

b) être d'une hauteur d'au moins 1,2 mètre;

c) être dépourvue de tout élément de fixation, saillie ou partie ajourée pouvant faciliter l'escalade.

Un mur formant une partie d'une enceinte ne doit être pourvu d'aucune ouverture permettant de pénétrer dans l'enceinte.



## APPEL DE PROPOSITIONS

### VENTE DES LOTS 5 902 407, 5 902 408 et 5 902 409 DU CADASTRE DU QUÉBEC

#### Propositions n° 2016-01, 2016-02 et 2016-03

La Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel demande des propositions pour la vente de terrains vacants lui appartenant, connus et désignés comme étant les lots 5 902 407, 5 902 408 et 5 902 409 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Richelieu, situés sur la rue **Marie-Didace**, et d'une superficie approximative chacun de 760 m<sup>2</sup>.

Les documents relatifs au présent appel de propositions seront disponibles à compter du **5 mai 2016** au bureau municipal situé au 1685, chemin du Chenal-du-Moine, Sainte-Anne-de-Sorel.

Toute information supplémentaire ou toute imprécision relative à ces appels de propositions pourra être obtenue

ou signifiée en communiquant avec le directeur général/secrétaire-trésorier au 450 742-1616.

Les propositions, sous pli cachetées portant la mention

« Proposition 2016-01 – Vente du lot 5 902 407 »,

« Proposition 2016-02 – Vente du lot 5 902 408 »,

« Proposition 2016-03 – Vente du lot 5 902 409 »,

adressées à M. Maxime Dauplaise, directeur général/secrétaire-trésorier, seront reçues au bureau municipal du 1685, chemin du Chenal-du-Moine, Sainte-Anne-de-Sorel, Québec, J3P 5N3 jusqu'à 11 h **le 22 juin 2016** et seront ouvertes publiquement le même jour à partir de 11 h 01.

Toute proposition reçue après cette date sera refusée.

La Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des propositions reçues et n'encourt aucune responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires.



## S.O.S. STATION DE POMPAGE

Le réseau d'égout municipal fonctionne par un système de pompage jusqu'à la station d'épuration régionale située sur le territoire de Sorel-Tracy.

Notre municipalité contribue financièrement à la Régie d'assainissement des Eaux Richelieu/Saint-Laurent en payant une quote-part.

**AFIN DE MAINTENIR LE BON FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉGOUT ET DES STATIONS DE POMPAGE, IL EST STRICTEMENT DÉFENDU de jeter à la toilette des objets divers tels que :**

- gants de caoutchouc
- guenilles
- condoms
- bandes élastiques
- soie dentaire
- serviettes de soins personnels et pour bébés
- couches jetables
- coton-tige
- tampons



**SVP, jeter ces objets aux poubelles !**

**TOUS CES ITEMS ENDOMMAGENT SÉRIEUSEMENT LES STATIONS DE POMPAGE.** La réparation des stations entraîne des coûts élevés et occasionne parfois une interruption ou un **ralentissement du service** du réseau d'égout.

Finalement ce sont les citoyens qui paient la note des réparations et qui en subissent les conséquences dans leurs maisons.

**MERCI DE VOTRE COLLABORATION !**



## BRUNCH DES AÎNÉS

**Quand:** le 1<sup>er</sup> mai 2016

**Où :** Restaurant Tracy

**Heure :** 11 h 30

**Coût :** 10 \$

**Réservation:** 450 742-1616

## RENCONTRE DES AÎNÉS

Les aînés de Sainte-Anne-de-Sorel sont invités à un **brunch** au **Restaurant Tracy** le 1<sup>er</sup> mai prochain. En plus de pouvoir fraterniser avec vos amis et citoyens de la municipalité, vous serez informés sur les **équipements de loisirs** qui seront mis à votre disposition au cours des prochains mois. Nous venons de recevoir une subvention et nous avons besoin de votre avis sur les jeux que nous pourrions acheter. Au cours de cette rencontre nous tiendrons une **assemblée générale** de fondation de l'Association des Aînés.

## COURS ET LECTURE

Suite aux consultations de l'automne passé, nous avons des personnes qui se sont inscrites au cours de Yoga stretch, et nous avons aussi débuté un cours sur le fonctionnement des tablettes et internet. De plus, nous vous annonçons que nous avons un **local qui est à votre disposition** pour des activités de petits groupes. **Des livres** sont aussi disponibles et nous aimerions avoir une personne qui pourrait être responsable pour assurer le fonctionnement pour le prêt de volumes. Les étagères comptent plus de **1200 volumes** dans les collections J'AI LU (romans), Livre de poche, Presses de la Cité etc.

## CLUB DE MARCHÉ

Le club de marche débutera bientôt ses activités, si vous êtes intéressés vous n'avez qu'à communiquer avec Germaine Lavallée au numéro suivant : 450 855 1105.

## SUGGESTIONS

Si vous avez des activités que vous aimeriez réaliser vous pouvez communiquer avec Roger Soulières, conseiller municipal au 450 742 7246.

## VOYAGES

### Section magasinage

- 4 mai, Carrefour Laval
- 1<sup>er</sup> juin, Outlets Mirabel
- 6 juillet, Promenades Saint-Hyacinthe
- 10 août, Québec, Place Laurier, et Vieux Québec, souper Drummondville
- 7 septembre, Carrefour de l'Estrie, souper Drummondville

- 5 octobre, Centre d'achats Rosemère
- 2 novembre, Galeries de Granby
- 7 décembre, Promenades Saint-Bruno

### Section culture spectacle

- 18 mai, Montréal, Expo Pompéi (Musée des Beaux Arts) et Montréal au féminin
- 15 juin, Victoriaville et région, visite avec guide et repas
- Semaine 21 août, (5 jours) Nouveau-Brunswick et Île du Prince Édouard, Charlottetown, Bouctouche, Miramichi, Caraquet.
- 28 septembre, Shawinigan, Musée Jean Chrétien Citée de l'énergie
- Mi-décembre, Montréal, Québec Issime (Place des Arts) et Salon des Métiers d'Arts

### Section casino

- 10 mai, Casino de Montréal plus spectacle, si désiré

- 13 au 16 juin, Casino Atlantic City
- 12 juillet, Casino de Montréal plus spectacle, si désiré
- 14 août, Joliette, Symphonia de Lanaudière
- 13 septembre, Casino de Montréal plus spectacle Hommage à Joe Dassin, si désiré
- 25 octobre, Terrebonne, La route du Rock and Roll avec Martin Fontaine
- 30 et 31 octobre, Lac Leamy, casino Rideau Carleton
- 8 novembre, Casino de Montréal plus spectacle succès années 60 à 70 si désiré
- 13 décembre, Casino de Montréal

Pour plus de renseignements au sujet de ces voyages et pour les réservations, vous pouvez communiquer avec **Jeannine Leduc** au numéro suivant : **450 743 5030**. Tous ces voyages sont sujets à annulation si le nombre de participants est insuffisant.

## EXTENSION DU SERVICE DE LA POPOTE ROULANTE



Le service de livraison de repas à domicile "La Popote Roulante" couvre maintenant toute la municipalité. Le Centre d'action bénévole du Bas-Richelieu est à la recherche de bénévoles pour être capable d'offrir le service à la municipalité. Si vous êtes intéressés à donner un peu de votre temps pour des personnes en difficulté dans votre municipalité ou si vous voulez avoir le service de La Popote Roulante, veuillez appeler au 450 743-4310 pour plus de renseignements.

**TRAVAIL DE MILIEU**  
AUPRÈS DES  
AÎNÉS



**Francine Laplante, TES**  
TRAVAILLEUSE DE MILIEU  
AUPRÈS DES AÎNÉS

Cell. : 450 881-7017

travailleasedemilieu7017@hotmail.com  
Territoire de la MRC de Pierre-De-Saurel

### QU'EST-CE QU'UNE INTERVENTION DE MILIEU AUPRÈS DES AÎNÉS?

Je suis présente dans les communautés urbaines et rurales sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel. Je vise à rejoindre les aînés dans leur milieu afin

de les aider à développer ou à maintenir leur pouvoir d'agir en vue d'améliorer leur qualité de vie et de briser leur isolement.

### MES OBJECTIFS

- Vous rejoindre dans vos milieux de vie (domicile, repas partagés, restaurants, magasins, etc.)
- Être à l'écoute de vos besoins en toute confidentialité.
- Vous informer sur les services et les programmes qui vous sont destinés.
- Envisager avec vous des solutions et vous accompagner dans vos démarches.

### SERVICE GRATUIT

**Contactez-moi!**



# À COMPTER DU 8 MAI, TAXIBUS DESSERVIRA SAINTE-ANNE-DE-SOREL



(Sorel-Tracy, le 13 avril 2016) C'est à la suite d'une entente avec les municipalités de Sorel-Tracy et de Saint-Joseph-de-Sorel que le Conseil inter municipal de transport (CIT) Sorel-Varennnes annonce la mise en place d'un projet-pilote pour offrir le service Taxibus sur le territoire de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel à compter du 8 mai 2016.

Taxibus est un service de transport collectif par taxi, qui permet aux usagers disposant d'une carte d'accès d'effectuer des déplacements sur réservation, à faible coût, en fonction d'un horaire établi. Les transports sont effectués à l'aide de plus de 300 arrêts implantés sur les territoires de Sorel-Tracy et de Saint-Joseph-de-Sorel, en plus des nouveaux points d'embarquement qui pourront désormais être utilisés pour les déplacements dans la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel.

Michel Péloquin, maire de Sainte-Anne-de-Sorel, est heureux de l'arrivée de ce nouveau service qui constitue un atout considérable pour les citoyens de sa municipalité. « *Je crois qu'un transport*

*en commun comme Taxibus est incontournable pour permettre à nos personnes plus âgées de pouvoir continuer à demeurer à Sainte-Anne-de-Sorel sans l'obligation de posséder une automobile. De même, c'est un avantage important pour les familles ayant des enfants fréquentant le CEGEP. »*

Pour sa part, le maire de Sorel-Tracy et vice-préfet de la MRC de Pierre-De Saurel a tenu à souligner le nouvel esprit qui entoure les relations inter municipales. « *Le transport collectif est un enjeu pour un territoire aussi vaste que notre MRC et Taxibus est un bel exemple de solution alternative. J'applaudis la venue de Sainte-Anne à titre de nouveau client du service Taxibus* » de préciser, M. Serge Péloquin.

M. Olivier Gravel, maire de Saint-Joseph-de-Sorel, estime que c'est l'ouverture et l'esprit de collaboration de tous les partenaires impliqués qui ont permis l'élargissement du territoire de Taxibus : « *Desservir la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel faisait partie de nos objectifs depuis longtemps et je suis très heureux que cette démarche se soit concrétisée. Je suis convaincu que cette nouvelle offre de service connaîtra beaucoup de succès.* »

De son côté, Alexandre Bélisle, maire de Verchères et président du CIT Sorel-Varennnes, se réjouit de l'expansion



De gauche à droite, Serge Péloquin, Michel Péloquin, maire de SADS et Olivier Gravel.

nouvelle du service Taxibus « *Nous sommes heureux de constater qu'après plus de 17 ans d'opération, Taxibus constitue un service de première ligne pour la population. Avec près de 81 000 déplacements effectués en 2015 sur les territoires de Sorel-Tracy et Saint-Joseph-de-Sorel, ce mode de transport collectif par taxi représente une solution d'importance répondant aux besoins des citoyens, tout en étant complémentaire au service d'autobus offert par le CIT Sorel-Varennnes.* »



SOREL-TRACY



Sainte-Anne-de-Sorel



### TERRAIN DE TENNIS

Un terrain de tennis est aménagé à l'entrée du camping (1686, chemin du Chenal-du-Moine). Il est réservé uniquement pour les résidents de Sainte-Anne-de-Sorel et les campeurs. Afin d'y avoir accès, vous pouvez vous procurer une clé moyennant un dépôt obligatoire de **25 \$** en vous présentant au secrétariat municipal.



La clé est non transférable; elle doit demeurer en la possession du détenteur.

Elle doit être retournée à la fin de la saison estivale pour être remboursée soit avant le 1er novembre.

### RAMPES DE MISE À L'EAU

Trois rampes de mise à l'eau sont offertes aux plaisanciers sur le territoire de la municipalité.

Le **permis de stationnement annuel valide est obligatoire** afin d'utiliser le stationnement de la rampe de mise à l'eau du Quai Fédéral (Quai de Sainte-Anne) situé sur la rue du Quai à Sainte-Anne-de-Sorel ainsi que pour utiliser le stationnement des rampes de mise à l'eau du secrétariat municipal de Sainte-Anne-de-Sorel situé au 1685, chemin du Chenal-du-Moine.

Le coût du permis est de **55 \$** plus taxes pour les propriétaires et résidents de Sainte-Anne-de-Sorel et de (**150 \$** plus taxes pour les non résidents) et est disponible au secrétariat municipal. Le permis de conduire et le certificat d'immatriculation du véhicule sont exigés lors de l'acquisition du permis.

De plus, un **billet de stationnement journalier** (*uniquement pour le stationnement situé au secrétariat municipal*) peut être

émis par l'horodateur situé sur le terrain du secrétariat.

Le coût est de **20 \$** par jour.

Nous comptons sur votre collaboration afin de stationner votre automobile et remorque aux endroits prévus à cette fin.

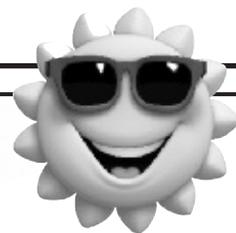
Le permis de stationnement annuel coûte **55 \$** + tx pour l'année 2016.

Le permis de stationnement annuel coûte **150 \$** + tx pour tout autre intéressé.

Le billet de stationnement journalier coûte **20 \$** pour une journée normale soit de : 24 h à 23 h 59.

### PARC CONSTANT-PLANTE

Au cours de l'été 2016, des réparations seront effectuées à la marina du parc Constant-Plante, des rampes seront ajoutées aux passerelles des quais afin d'en améliorer l'accès et de favoriser la sécurité des usagés.



# Terrains de jeux Sainte-Anne-de-Sorel

## INSCRIPTIONS 2016

**Date :** Les 16 et 17 mai 2016

**De :** 9 h à 12 h, 13 h à 16 h 30 et 17 h à 19 h

**Lieu :** Au bureau municipal,  
1685, chemin du Chenal-du-Moine

## VOICI QUELQUES INFORMATIONS SUR LES TERRAINS DE JEUX

- Début des terrains de jeux: Le lundi 27 juin 2016
- Fin des terrains de jeux : Le vendredi 12 août 2016
- Durée : 7 semaines

**Prenez note que les terrains de jeux seront  
ouverts le 1<sup>er</sup> juillet**

**Catégorie** 5\* -12 ans

**Option 1** Terrains de jeux  
seulement Lundi au vendredi  
9 h à 15 h 30

**Tarif**  
1<sup>er</sup> enfant : 180 \$  
2<sup>e</sup> enfant : 150 \$  
3<sup>e</sup> enfant : **Gratuit**

**Option 2** Terrains de jeux  
avec service  
de garde Lundi au vendredi  
7 h 30 à 18 h

**Tarif**  
1<sup>er</sup> enfant : 300 \$  
2<sup>e</sup> enfant : 250 \$  
3<sup>e</sup> enfant : **Gratuit**

**Option 3** Service de garde  
à l'heure Lundi au vendredi  
7 h 30 à 9 h  
12 h à 13 h  
15 h 30 à 18 h

**Tarif** 5 \$ de l'heure. Payable le jour même au  
responsable des terrains de jeux

**\*IMPORTANT:** Pour s'inscrire tous les enfants doivent  
avoir complété leur maternelle.

Les terrains de jeux s'adressent uniquement aux  
résidents et/ou aux élèves de l'école Sainte-Anne-les-îles.

Pour être valide les frais d'inscription doivent être acquittés  
en entier **au plus tard le 17 mai 2016.**

**\*\*\*Apportez la carte d'assurance-maladie de votre  
enfant lors de l'inscription\*\*\***

# JOURNÉE PORTES OUVERTES

**Dimanche 22 mai, 9 h-16 h**



## Maison du marais

### Excursions nautiques d'une heure

*Découverte des chenaux et des îles de Sainte-Anne-de-Sorel*

- 4 excursions avec 2 bateaux de 12 places chacun
- Horaire des départs : **9 h 30, 11 h, 13 h 30 et 15 h.**
- Coûts de l'excursion (taxes incluses) à moitié prix!!!

Adulte 10 \$      Ado/Aîné : 8 \$  
7 à 12 ans : 6,50 \$      6 ans et moins : 5 \$

**Réservations à l'adresse suivante:**  
[comiteloisirs@sainteannedesorel.ca](mailto:comiteloisirs@sainteannedesorel.ca)

- Accès à l'aire d'interprétation et découverte d'une volière
- Accès à la tour d'observation avec télescope
- Accès au sentier (parcours autoguidé)
- Chasse aux trésors pour les enfants

*Cantine  
sur place*



**Une journée riche en découvertes pour les Sainte-Annois!**



# INVITATION ACTIVITÉ GRATUITE D'INITIATION À LA PÊCHE



Louiseville, 08 avril 2016 - Le Comité ZIP du lac Saint-Pierre en collaboration avec la Fondation de la Faune du Québec, la municipalité et le service des loisirs de Sainte-Anne-de-Sorel et l'Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel, sont fiers de vous inviter gratuitement à une initiation à la pêche à la rampe de mise à l'eau municipale de Sainte-Anne-de-Sorel, le **vendredi 3 juin 2016 de 10 h à 15 h.**

De plus, nous invitons les gens de la région à participer à la **Fête de la pêche les 3, 4 et 5 juin 2016**, ainsi durant ces 3 jours toutes les personnes **peuvent pêcher sans permis de pêche provincial.**



**Adresse :** Rampe de mise à l'eau municipale de Sainte-Anne-de-Sorel au 1685, chemin du Chenal-du-Moine, Sainte-Anne-de-Sorel, J3P 5N3

### Déroulement de la journée

De 10 h à 13 h, il y aura une distribution d'équipements de pêche dans le cadre du programme Pêche en herbe. Les 100 premiers enfants inscrits, âgés de 6 à 17 ans et résidants dans les municipalités riveraines du lac Saint-Pierre, recevront gratuitement un certificat Pêche en herbe (permis valide jusqu'à l'âge de 18 ans), une brochure éducative et un ensemble de pêche pour débutant.

L'inscription est obligatoire à l'aide du formulaire, qui se trouve sur notre site internet [www.comitezplsp.org](http://www.comitezplsp.org) et notre page Facebook. N'oubliez pas d'apporter votre lunch pour le pique-nique en plein air!

Vous devez nous retourner le formulaire le plus tôt possible pour réserver vos équipements. Les équipements vous seront remis seulement à la rampe de mise à l'eau municipale de Sainte-Anne-de-Sorel la journée de l'événement. Si tous

les équipements ne sont pas distribués lors de la journée, ils seront remis aux jeunes qui se présenteront sur place le lendemain, c'est-à-dire le 4 juin entre 10 h et 12 h.

De plus, nous invitons les gens de la région à participer à la **Fête de la pêche les 3, 4 et 5 juin 2016**, ainsi durant ces 3 jours toutes les personnes **peuvent pêcher sans permis de pêche provincial.**

Finalement, lors de cette journée, nous voulons vous inviter à célébrer le fleuve Saint-Laurent, dans le cadre de la Semaine du Saint-Laurent. Cet événement vise à sensibiliser les Québécoises et les Québécois à l'importance de se rapprocher du fleuve, afin de prendre conscience de sa fragilité et de la relation d'interdépendance que nous entretenons avec lui.

### Pour renseignements :

Comité ZIP du lac Saint-Pierre  
Chantale Girard, biologiste  
Téléphone : (819) 228-1384  
Télécopieur : (819) 228-1385  
[info@comitezplsp.org](mailto:info@comitezplsp.org)  
[www.comitezplsp.org](http://www.comitezplsp.org)

## TOURNOI DE LA RELÈVE 2016 DE L'ASSOCIATION DES CHASSEURS ET PÊCHEURS DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL



Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel

L'Association des Chasseurs et Pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel désire informer ses membres et non membres de son tournoi annuel de relève et d'adultes qui se tiendra

cette année le **dimanche le 19 juin 2016 au quai de Sainte-Anne-de-Sorel sur la rue du Quai.**

Inscriptions de 7 a.m. à midi le jour du tournoi coût de 30 \$ incluant votre carte de membre 2016.

Lors du tournoi, il y aura remise des prix pour les plus longs poissons et des

médailles aux gagnants des différentes catégories choisies.

Plusieurs prix de présences seront tirés à la fin du tournoi vers 15 h 15 - un voyage en pourvoirie parents-enfants et de quelques journées de pêche pour les ados de moins de 16 ans.

Pour plus d'informations, contactez notre présidente, Mme Carole Descheneaux (450) 743-6610

M. Yann Laguna 1 514 622-5163

M. Denis Descheneaux 450 494-2016

L'exécutif de l'Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel vous attend en grand nombre.



## FESTIVAL COUNTRY 2016 - 8<sup>e</sup> ÉDITION

Le Festival country invite la population du **mercredi 15 juin au dimanche 19 juin** prochain au parc Constant-Plante sur le terrain de la municipalité.

Pendant les quatre jours du festival, on comptera parmi les artistes en vedette Steeve Desmarais, Réal & Manon, Dani Daraïche, Rhéal Leblanc et plusieurs autres.

### Bienvenue à tous!

Pour plus de détails : [www.countrysteanne.com](http://www.countrysteanne.com)





# Laisse ta trace!



## Conseil jeunesse

Le Conseil jeunesse de la MRC de Pierre-De Saurel laisse sa trace et contribue au développement durable de la région. Il fait la promotion et la représentation des besoins et des préoccupations des jeunes de 16 à 25 ans auprès des élus et des organismes de la MRC de Pierre-De Saurel.

Implique-toi dans le développement de ta région

Visite notre page facebook :  
Conseil Jeunesse Pierre-De Saurel

Pour informations : 450-746-7871 ou par

Courriel : [cdcpdsdeveloppement@videotron.ca](mailto:cdcpdsdeveloppement@videotron.ca)

## AVANT D'ALLUMER, PENSEZ-Y



Au printemps, avant l'apparition de la nouvelle végétation, quelques heures d'ensoleillement suffisent à assécher l'herbe ou tout autre combustible de surface. Du même coup, la forêt environnante devient extrêmement vulnérable.

Plusieurs résidents profitent de cette période pour faire le grand ménage de leur terrain. Ils font brûler l'herbe sèche, les amas de branches ou les tas de feuilles mortes. Ces activités vous sont familières? **Avant d'allumer, lisez ce qui suit...**

Le vent est votre principal ennemi. En un rien de temps, une bourrasque peut emporter votre brûlage et l'étendre, souvent sur de grandes distances. Une négligence peut vous faire perdre la maîtrise de votre feu, incendier la forêt, causer la perte de votre résidence, de votre chalet ou celui du voisin.

En mettant en pratique ces quelques conseils, vous minimiserez les risques que votre brûlage se propage à la forêt.

- Se renseigner auprès du service incendie de la ville de Sorel-Tracy afin d'obtenir l'autorisation d'allumer un feu.
- S'il est possible de faire un feu :
  - allumer le feu dans un endroit dégagé, sur sol minéral;
  - éviter de brûler lors de grands vents;
  - avoir sur place le matériel approprié, afin d'intervenir promptement.

## UN MYTHE

*Contrairement à la croyance populaire, le brûlage de l'herbe ne favorise aucunement la repousse. Une partie des éléments nutritifs qu'elle contient s'envolent en fumée. Conséquences? Le sol s'appauvrit et notre environnement est pollué.*

[WWW.SOPFEU.QC.CA](http://WWW.SOPFEU.QC.CA)



## **GARDE CÔTIÈRE AUXILIAIRE CANADIENNE (QUÉBEC) INC.**

17, rue du Prince, Sorel-Tracy (Québec) J3P 4J4

*Cet été, aidez-nous à sauver des vies sur l'eau!*

La garde Côtière Auxiliaire Canadienne (Québec) recherche présentement des bénévoles pour ses missions de recherche et sauvetage. L'unité 22 de la GCAC(Q) (Sorel-Tracy) vous invite à vous joindre à l'équipe afin de sauver des vies sur le fleuve et participer à aider votre communauté. La Garde Côtière Auxiliaire Canadienne est un organisme à but non lucratif, composé de bénévoles qui ont pour mission de sauver 100% des vies sur l'eau. Nos bénévoles sont formés aussi bien en secourisme, radio marine, recherche sur carte qu'en navigation. Pour plus d'informations ou pour joindre l'équipe contacter nous au 1-877-746-4385 (lundi au vendredi entre 9 h et 16 h) ou encore au [www.gcac-q.ca](http://www.gcac-q.ca)



# RESTO L.P



Situé au parc Constant-Plante, anciennement Grange du Survenant

## OUVERTURE OFFICIELLE 20 MAI 2016

- DU 20 MAI À LA FIN JUIN 2016 : VENDREDI AU DIMANCHE de 11 H À 20 H
- JUILLET : JEUDI AU DIMANCHE de 11 H À 20 H
- FIN JUILLET À FIN AOÛT 2016 : MERCREDI AU DIMANCHE de 11 H À 20 H



**COMMANDE PAR TÉLÉPHONE : 450 855-4470**

**Spécialité : chips maison**

\*\*\*SI PLUIE, FERMÉ POUR LA JOURNÉE

\*\*\*Fermeture pour la fin de saison 3 septembre 2016

**MERCI ET BONNE SAISON À VOUS TOUS!!!**



*Resto L.P., nous sommes une entreprise qui se déplace de ville en ville depuis plus de 30 ans!*  
Courriel : r.tremblay89@videotron.ca



450.855.3637

*La Résidence de l'Anse*

PERSONNES AGÉES

••• AUTONOMES ET SEMI-AUTONOMES •••

18 de L'Anse, Ste-Anne-de-Sorel

*L'atelier Boutique  
Les Coutures  
Sophie Benoit*

• réparations de tout genre  
• confection de vêtements sur mesure  
• rideaux, housses et plus encore

33, rue Milette, Sainte-Anne-de-Sorel  
450.855.1317



*Festival Country*  
Sainte-Anne-de-Sorel  
Countrysteanne.com

**2016**  
**15 au 19 juin**

**Rhéal Leblanc • Dani Daraïche • Les Apolons • JC Harrisson**  
et plusieurs autres...

Internet: [www.CountrySteAnne.com](http://www.CountrySteAnne.com) • Courriel: [Festival@CountrySteAnne.com](mailto:Festival@CountrySteAnne.com)

Parc Constant-Plante de Sainte-Anne-de-Sorel, 1665, Chenal-du-Moine • Promoteur: Gérald Tremblay  
**Information: 450 808-9265 450 880-5775**

# CALENDRIER DES COLLECTES 2016

**À CONSERVER**

## MAI 2016

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

## JUIN 2016

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

## JUILLET 2016

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

## AOÛT 2016

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

## SEPTEMBRE 2016

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

## LÉGENDE :

Ordures ménagères



Collecte sélective



Emcombrants



Branches



Résidus verts

# SITE DE DÉPÔT

## POUR RÉSIDUS DE CONSTRUCTION, DE RÉNOVATION ET DE DÉMOLITION

Nouvel horaire de l'ÉCOCENTRE :

Écocentre situé au 3125, rue Joseph-Simard dans le secteur industriel à Sorel-Tracy.

Le téléphone : 450 746-4559

Mercredi	9 h 30 à 16 h 30
Jeudi	9 h 30 à 16 h 30
Vendredi	9 h 30 à 16 h 30
Samedi	9 h 30 à 16 h 30
Dimanche	9 h 30 à 16 h 30

- Le site est fermé le lundi et le mardi.
- Seuls les particuliers sont acceptés.  
**Les entrepreneurs ne sont pas acceptés.**
- *Le service est sans frais pour les citoyens résidents de la MRC.*
- Une preuve de résidence peut être demandée.

## Les MATIÈRES ACCEPTÉES sont :

- Les résidus de construction, de rénovation et de démolition (bois, béton, brique, ciment, pierre, bardeaux d'asphalte, gypse, isolant, etc.);
- Les résidus verts (branches, feuilles et rognures de gazon);
- Les métaux;
- **Les résidus domestiques dangereux (peinture, huile, solvants, bouteilles de propane, acides, bases, diluants etc.).**



Ces matières doivent être triées.

## Les MATIÈRES NON ACCEPTÉES :

- Terre contaminée, armes, explosifs, feux d'artifice.

**NOTE :** Désormais il n'y aura plus de collecte de RDD comme à chaque printemps.